



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 13 avril 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 7 avril 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Marie-Thérèse
Madame Nuray AKPINAR-ISTISQUAM	Monsieur Massar N'DIAYE	PUGLIESE
Monsieur François DESEILLE	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Vanessa VAIZANT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Florent COLOMBO
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Marien LOVICH	Madame Nina MARTINS
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Benoît BORDAT	Madame Émilie SIMONE
Monsieur Billy CHRÉTIEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Laurence GERBET
Monsieur Michel FELKAY	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Sandra GAUDILLIÈRE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Céline MAGLICA	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Sabine SICUREZZA	Monsieur Franck AYACHE
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET		Madame Mélanie FORTIER
		Monsieur Antoine CAMUS

Membres absents :

Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

Madame Clémence HOUARD pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES

Adhésion de la Ville à Bourgogne-Franche-Comté International

La Ville de Dijon est engagée depuis plusieurs années dans une politique de coopération et de solidarité internationale.

En 2012, la Ville de Dijon était membre fondateur de l'association Bourgogne Coopération. La nouvelle entité régionale BFC International a été créée en mars 2017, et résulte de la fusion des associations Bourgogne Coopération et CERCOOP Franche Comté

La Ville de Dijon est adhérente depuis 2018 de l'association Bourgogne-Franche-Comté International, qui accompagne les collectivités et acteurs régionaux impliqués dans les relations internationales.

L'objectif de BFCI est de favoriser la qualité et l'impact des actions de coopération et de solidarité internationales menées sur le territoire régional et à l'international, tout en favorisant les mutualisations et les synergies entre les acteurs.

BFCI joue un rôle particulièrement structurant pour le territoire dijonnais.

L'association contribue notamment à la facilitation de la mobilité internationale des jeunes, en accompagnant les dispositifs d'échanges, de volontariat et de formation à l'international.

BFCI intervient également dans la formation et l'accompagnement des acteurs associatifs et scolaires, en leur proposant des outils méthodologiques et des formations dédiées aux projets de solidarité internationale. Ce soutien permet de professionnaliser les acteurs du territoire et de sécuriser leurs initiatives. Le réseau peut également accompagner la collectivité dans l'animation et la co-construction de projets de solidarité internationale.

Enfin, l'association est un partenaire actif des événements portés par la Ville de Dijon, tels que le Printemps de l'Europe, ou d'autres événements régionaux d'envergure comme le Festival des Solidarités (Festisol). À ce titre, elle contribue à la valorisation de l'action internationale de la Ville de Dijon et à la sensibilisation du grand public aux enjeux européens et internationaux.

Considérant l'intérêt pour la Ville de Dijon de poursuivre sa participation à cette dynamique régionale structurante, et afin de soutenir les actions menées en matière de coopération internationale y compris pour des projets impliquant ou se tenant à Dijon, il est proposé de renouveler l'adhésion de la Ville de Dijon à BFCI et de procéder au versement annuel de la cotisation fixée à 10 000 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Dijon à Bourgogne Franche-Comté International ;
- **d'autoriser** le versement de la cotisation annuelle de 10 000 € ;
- **d'autoriser** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier ;

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	